

CAHIER D'ACTEURS

Modernisation de l'axe Granville-Avranches

Contexte et enjeux

Ce dossier a fait l'objet d'une instruction par les services de l'Etat en août 2020 qui a rejeté la demande d'autorisation départementale en février 2021. La réalisation a donc été stoppée afin de présenter un nouveau projet, en accord avec la réglementation et les attentes sociétales.

Le conseil départemental de la Manche réoriente les principes d'aménagement de l'itinéraire Granville-Avranches. Ceci implique de reprendre les études afin d'engager une réflexion alternative sur des aménagements d'axes qui correspondent à nos territoires ruraux.

Cette route départementale fait partie des itinéraires routiers d'intérêt régional (soutenus par la Région) qui font l'objet de travaux d'aménagement afin d'améliorer les déplacements interurbains de personnes, désenclaver le territoire et faciliter l'accès aux autoroutes.

A ce stade, les travaux envisagés sur cet axe structurant qui enregistre entre 9000 et 17 000 véhicules/jour selon les secteurs ont pour objectifs de :

- Sécuriser, fluidifier les déplacements ;
- Supprimer les zones dangereuses et accidentogènes ;
- Préserver les espaces naturels, agricoles, forestiers en limitant les impacts environnementaux ;
- Préserver le cadre de vie des habitants et riverains.

Dans ce cadre, les travaux prévus sont :

- Contournement localisé de la zone d'activités (ZA) du Croissant à Saint-Pair-sur-Mer, plusieurs variantes sont envisagées à ce jour.
- Secteur Sartilly-Baie-Bocage et Marcey-les-Grèves, 3 variantes envisagées
- Aménagement du secteur de "La Havaudière" et de "Thar" sur les communes de Saint-Pierre-Langers et Saint-Aubin de Préaux, 2 variantes envisagées



La CCI Ouest Normandie représente les intérêts et attentes de près de 28 000 entreprises auprès des pouvoirs publics et des collectivités territoriales. La CCI Ouest Normandie est :

- Force de propositions dans les orientations à prendre pour le développement du territoire ;
- Un acteur du développement commercial équilibré ;
- La voix des entrepreneurs en participant aux débats qui les concernent ;
- Force de propositions pour les grands projets d'infrastructures.

La CCI Ouest Normandie accompagne le parcours des entreprises :

- La création
- Le développement
- La transmission/reprise
- La formation initiale et continue des jeunes, des salariés, des demandeurs d'emploi et chefs d'entreprise.

Daniel DUFEU, président CCI ON

contact@ouestnormandie.cci.fr

02.33.23.32.00

www.ouestnormandie.cci.fr

Contributions de la CCI ON et propositions

La CCI Ouest Normandie souhaite participer activement à la démarche de concertation lancée par le Département de la Manche, le maître d'ouvrage. L'axe Granville-Avranches représente un enjeu essentiel pour **maintenir la dynamique économique et garantir la qualité de vie des habitants du territoire**.

Cet axe doit permettre **d'assurer un développement économique équilibré**. L'économie du Sud-Manche (Granville Terre et Mer et Mont-Saint-Michel Normandie) accueille plus de 7 500 entreprises du secteur privé avec une forte présence de l'agro-alimentaire, de l'habillement, du tourisme, des activités maritimes et nautiques (1^{er} port coquillier, un port de plaisance de 1000 places à flots...).

Le Mont-Saint-Michel est un **moteur de l'activité économique locale**, il est un pilier de l'activité touristique au niveau national. En 2024, le Mont-Saint-Michel a enregistré plus de 2,7 millions de visiteurs générant une fréquentation et des flux très importants sur le territoire.

Le Sud-Manche souffre depuis trop longtemps de l'enclavement de l'axe Granville-Avranches, aujourd'hui saturé par un trafic quotidien de plus de 15 000 véhicules. Ce projet d'infrastructure est absolument vital pour le **développement de notre territoire et de nos entreprises**.

Le désenclavement du territoire nous paraît être un enjeu d'intérêt général, celui-ci passe par l'adaptation et l'amélioration du réseau des transports et notamment du réseau routier. Les liaisons routières dont la route départementale entre Avranches et Granville assurent le **maillage des pôles urbains, économiques, touristiques, et portuaires** et jouent un rôle primordial pour l'attractivité, le désenclavement et l'aménagement de nos territoires.

Les entreprises du territoire sont de plus en plus confrontées à des difficultés de recrutement. Sur plus de 6000 projets de recrutements en 2025, 67,2% étaient jugés difficiles à pourvoir (selon France Travail) principalement dans les secteurs de la construction, des transports, de l'hôtellerie-restauration et du secteur médico-social.

La CCI Ouest Normandie soutient les actions qui permettront de sécuriser et fluidifier les déplacements et en supprimant les zones dangereuses et accidentogènes.

Par ailleurs, il apparaît primordial pour le territoire de garantir la desserte plus rapide aux établissements de soins d'Avranches et Granville

La CCI Ouest Normandie a déjà menée diverses actions en faveur de la modernisation de l'axe Granville-Avranches :

- 20 juin 2023 : remise d'un courrier en faveur du projet par Daniel Dufeu au Président de la République
- 24 avril 2024 : organisation d'une communication dans les locaux de la CCI Ouest Normandie par l'Association pour la voie express Granville-Avranches concernant le courrier adressé au 1^{er} ministre
- 17 avril 2025 : organisation d'une réunion d'information et d'échanges, salle du Hérel à Granville, plus d'une centaine de participants dont des riverains, des élus locaux, des dirigeants d'entreprise, des associations.

- 10 juin 2025 : courrier au ministre des transports, co-signé par les représentants du monde économique (Capeb, Chambre d'agriculture Normandie, CMA Normandie, CPME 50, FNTR Normandie, UMIH, MEDEF, U2P, Fédération des travaux publics Normandie, Fédération Française du Bâtiment).

Le projet de modernisation de l'axe Granville-Avranches est par ailleurs essentiel **pour améliorer la desserte des hôpitaux de Granville et d'Avranches**, et garantir ainsi un accès plus rapide aux soins, notamment pour les urgences et les patients en suivi médical.

Ce projet permettra également **d'optimiser la circulation vers les zones d'activités économiques** locales dont la ZA Le Croissant, de faciliter les déplacements des employés et la logistique des entreprises et représente un enjeu particulièrement important pour la compétitivité économique de la région.

L'amélioration de l'axe Granville-Avranches doit s'inscrire dans une démarche plus large de désenclavement du territoire dont la route n'est pas l'unique réponse, l'optimisation du transport ferroviaire, le développement des solutions alternatives contribueront également au développement des mobilités sur le territoire.